



SOMMAIRE

- ▶ SALADES : attention aux chenilles ; signalement de la présence de mildiou.
- ▶ CELERI : aucune capture de mouche du céleri, 1 capture de mouche de la carotte.
- ▶ OIGNON : restez vigilants vis-à-vis du mildiou.
- ▶ POIREAU : restez vigilants vis-à-vis de la rouille et de la mouche mineuse du poireau.
- ▶ CHOUX : attention aux insectes (pucerons, chenilles, aleurodes).
- ▶ ENDIVE : symptômes d'alternaria et pucerons lanigères signalés.
- ▶ POIS : baisse des captures de tordeuses et premiers cas d'oïdium.
- ▶ CAROTTE : alternaria sur jeunes carottes dans l'Aisne.
- ▶ HARICOTS : dégâts de mouches des semis sur l'ensemble des bassins de production.

SALADES

Réseau : 3 parcelles fixes et 3 piégeages

Stade : plantation à récolte

Noctuelle gamma (*Autographa gamma*)

Cette semaine, quelques dégâts de chenilles ont été observés sur 4% des salades à Haubourdin (62). Aucun dégât ni individu n'ont été observés à Le Maisnil (59) et sur les quelques salades non bâchées à Calonne-sur-la-Lys (62). Les captures de noctuelles diminuent sur la plupart des sites ; à Vignacourt où elles augmentent légèrement sur tous les sites. Malgré les faibles populations observées, restez vigilants et observez régulièrement vos parcelles pour détecter les chenilles.

Pour éviter que les papillons ne puissent pondre sur les salades ou à proximité, plusieurs mesures préventives peuvent être mises en place : pose d'un filet anti-insectes, désherbage, entretien des bordures de parcelles...

Il existe des produits de biocontrôle autorisés sur chenilles. Il s'agit des substances actives suivantes : *Steinernema feltiae* (sous abri uniquement), *Bacillus thuringiensis* subsp. *aizawai* et de *Bacillus thuringiensis* subsp. *Kurstaki* (à utiliser en alternance et sur très jeunes larves pour de meilleurs résultats). Retrouvez la liste actualisée des produits de biocontrôle sur le site : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrôle>.



Site de piégeage	Noctuelle gamma
Calonne-sur-la-Lys (62)	0 ↓
Ennetières-en-Weppes (59)	3 ↓
Haubourdin (59)	0 ↓
Le Maisnil (59)	0 ↓
Avelin (59)	33 ↓
Vignacourt (80)	5 ↑



Dégâts de chenilles sur salade (FREDON HDF)

Pucerons du feuillage

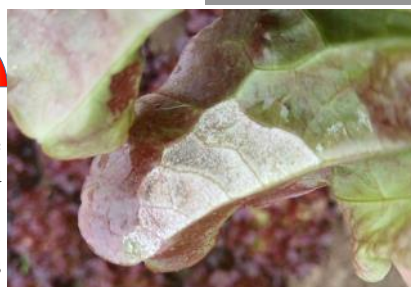
A le Maisnil (59), 1 à 3 pucerons ont été observés sur 4% des salades (la pression est en diminution par rapport à la semaine dernière). Aucun individu n'a été détecté sur les salades observées à Haubourdin (59), si sur les quelques salades non-bâchées à Calonne-sur-la-Lys (62). La pression est faible mais les chaleurs attendues pour ces prochains jours pourraient être favorables à la prolifération des pucerons, restez vigilants. Certaines variétés sont résistantes au puceron rouge *Nasonovia ribisnigri*.



Pucerons ailés (PLRN—Archives)

Mildiou (*Bremia lactucae*)

Du mildiou est présent sur 4% des salades (feuilles de chêne rouge) à Le Maisnil (59). La pression diminue encore par rapport aux semaines précédentes mais les conditions climatiques prévues pour le début de semaine prochaine (températures douces et précipitations) pourront être favorables au développement de la maladie. Soyez vigilants même si vous avez des variétés qui sont résistantes aux souches 29-40 en *Bremia*. Les infestations sont possibles entre 5 et 20°C avec un optimum compris entre 10 et 15°C. Les conditions humides lui sont favorables pour s'implanter et se disséminer.



Mildiou sur feuille de chêne rouge (PLRN)

Il existe des variétés résistantes mais elles sont rapidement contournées : les nouvelles combinaisons de gènes de résistance introduites dans les variétés sont dépassées au bout de quelques années. Des mesures prophylactiques existent : choix de parcelles aérées et bien drainées, inspection des plants à la réception, réduction des densités de plantation sur les planches, désherbage soigné (pour ne pas laisser la parcelle envahie de séneçons et laiterons qui sont hôtes de ce pathogène), irrigation le matin, destruction des résidus de cultures immédiatement après la récolte, débâchage précoce au printemps...

Dégâts de gibier

A Haubourdin (59), à Le Maisnil (59) sur des laitues pommées et sur les quelques salades non-bâchées à Calonne-sur-la-Lys (62), des dégâts de gibiers sont de nouveau signalés.

Restez vigilants vis-à-vis du gibier. Les problèmes sont souvent inféodés aux secteurs. Les dégâts causés par le gibier sont préjudiciables pour le rendement car ils entraînent la destruction partielle de plants. Des mesures prophylactiques existent (clôtures, filets anti-pigeons, effaroucheurs, ...), elles doivent être adaptées aux espèces présentes et à l'environnement de la parcelle (habitations, ...). Le coût et le temps nécessaire pour la mise en place et l'entretien de ces « outils » doivent aussi être pris en compte. Bien que l'efficacité de ces mesures semble limitée (notamment en raison de l'accoutumance du gibier aux méthodes d'effarouchement), leur mise en place permet de réduire les dégâts. Afin d'augmenter l'efficacité de ces techniques, il est nécessaire de les combiner et de les alterner. Ces systèmes ne permettent pas d'éliminer les nuisibles, il est possible de contrôler les populations en les régulant. En ce qui concerne les nuisibles (la liste est différente pour chaque territoire), les documents nécessaires à leur régulation sont disponibles auprès des Fédérations de Chasse de chaque département. Les Fédérations de Chasse pourront ainsi vous renseigner sur les dates d'ouverture et de fermeture de la chasse, sur la liste des espèces classées nuisibles dans votre commune, sur les formulaires de demande de destruction et les autorisations à tir, etc. Elles pourront également vous fournir les informations concernant l'indemnisation des dégâts causés par le grand gibier (sanglier, chevreuil, cerf, ...) sur les cultures et récoltes agricoles.



Dégâts de gibier (PLRN et FREDON HDF)

CELERI

Réseau : 2 piégeages, parcelles flottantes

Sclerotinia sclerotiorum

Des symptômes de *sclerotinia* sont détectés depuis une semaine dans les plantations précoces de céleri-rave, dans le secteur de Saint-Omer (62), notamment.

Les conditions douces et humides prévues pour le début de la semaine prochaines pourront être favorables au développement de cette maladie.



Mouche du céleri (*Phytophyla heraclei*)

Aucune mouche du céleri n'a été capturée sur les sites de Hinges (62) et Saint-Omer (62).



Mouche de la carotte (*Psila rosae*)

Aucune mouche de la carotte n'a été capturée à Saint-Omer (62). A Hinges (62), une mouche a été piégée.



Sclerotinia sur céleri-rave (PLRN)

OIGNON

Réseau : 2 parcelles fixes

Stade : Oignons de semis : les derniers semis sont en général en début bulbaison ; les premiers semis sont en bulbaison
Oignons bulbilles : début tombaison

Mildiou (*Peronospora destructor*)

Du mildiou est toujours observé sauf à Richebourg (62), plusieurs foyers constitués sont signalés.

Restez vigilants vis-à-vis de cette maladie, les conditions météorologiques prévues pour le début de semaine prochaine pourraient être favorables au développement de la maladie. Après chaque contamination, il y a incubation du champignon. La durée d'incubation va dépendre de la température : l'optimum se situe entre 15 et 17 ° C ; elle dure au minimum 10 jours quand les conditions sont réunies. Les taches de mildiou apparaissent ensuite sur les feuilles de l'oignon. Les signes précurseurs sont caractérisés par des décolorations localisées (halos jaunes et diffus). Lorsque les conditions sont favorables (climat humide), elles se recouvrent d'un duvet gris violacé. Les taches se multiplient, les feuilles se dessèchent et se nécrosent. La maladie se développe en foyer mais peut évoluer très rapidement et se répandre sur toute la parcelle. L'apparition de foyers correspond souvent à des zones d'humidité persistante.



Foyer de mildiou (FREDON HDF)



Si vous souhaitez en savoir plus sur le cycle du mildiou, les mesures prophylactiques, le modèle Miloni* et l'interprétation des risques, une fiche détaillée a été rédigée par les animateurs BSV.

Vous pouvez la télécharger en cliquant sur ce lien : <http://blog-ecophytohautsdefrance.fr/wp-content/uploads/2015/12/Mod%C3%A8le-Miloni-mildiou-de-loignon.pdf>

*suite à des décalages constatés entre les sorties de taches du modèle et les sorties de taches sur le terrain, le modèle n'est plus employé actuellement.



Pucerons

Quelques pucerons ailés et aptères ont été observés dans la parcelle fixe de Lorgies (62). Les pucerons sont peu préjudiciables pour cette culture

POIREAU

Réseau : 3 parcelles fixes, parcelles flottantes

Stade : 5-7 feuilles

Thrips (*Thrips tabaci*)

Les captures augmentent légèrement sur l'ensemble des sites (voir graphique en page suivante). Le modèle prédit un pic de vol dans les jours à venir ; les conditions seront très favorables au thrips durant cette fin de semaine.

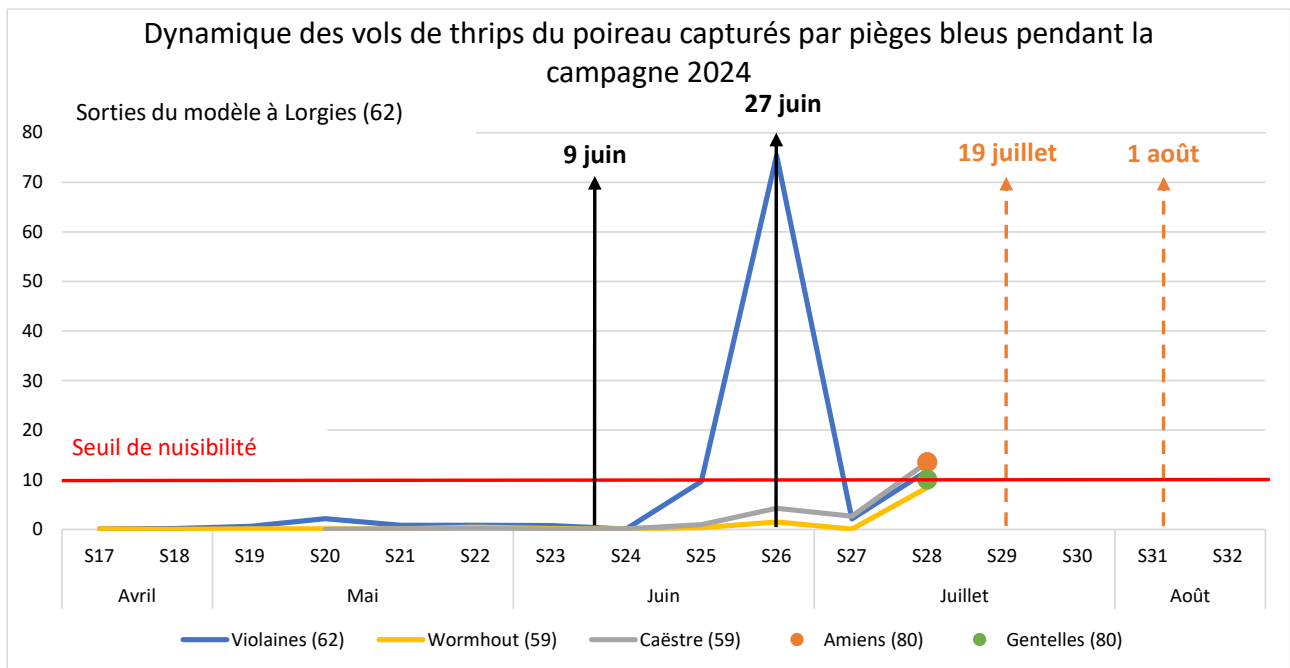
A Violaines (62), 1 thrips est observé sur 20% des poireaux. Les conditions pluvieuses de ces derniers jours n'ont pas permis l'observation des thrips à Caëstre (59) et Wormhout (59). Des dégâts commencent à apparaître sur certains poireaux d'été.

A Amiens (80), Gentelles (80) et Violaines (62), de nombreux aeolothrips (auxiliaires) sont présents en parcelle ; ils pourront participer à la régulation naturelle des thrips.

Les dégâts sont causés par la larve et l'adulte. Les piqûres occasionnées par l'insecte évoluent en une multitude de points blancs, affectant principalement la présentation ce qui n'a pas d'incidence en circuit court... Il existe des filets anti-thrips pour couvrir les cultures ou il est possible d'arroser régulièrement (3 fois par jour à dose de 1,5 mm d'eau à chaque fois) pour garder le cornet humide ce qui gêne le développement des thrips.



Dégâts de thrips sur poireaux d'été (PLRN)



Rouille (*Puccinia allii*)

A Violaines (62), 28% des pieds observés sont atteints (légère augmentation par rapport à la semaine dernière). De manière générale, la rouille est toujours bien présente, dans de plus en plus de parcelles, notamment sur des variétés peu tolérantes ou sensibles. L'attaque est précoce et les conditions météorologiques prévues pour le début de semaine prochaine seront favorables au développement de la maladie. Surveillez vos parcelles en particulier sur les variétés dites « sensibles ». Les symptômes sont caractéristiques avec la formation de pustules orange plus ou moins foncées. La maladie touche d'abord les feuilles de la base puis gagne les étages supérieurs. Les conditions optimales pour l'infestation sont une température de 15°C avec 100% d'humidité pendant 4 heures. L'agent pathogène est actif entre 10 et 24°C avec un optimum à 18°C. Seul un temps froid avec des températures inférieures à 5°C bloque la maladie. La transmission de la rouille d'une saison sur l'autre se fait par le biais des cultures d'ail, des cultures de poireaux tardives encore en place lors des premières plantations ou des *Alliums* sauvages. Il est important de choisir des variétés peu sensibles. Il n'existe pas de variétés réellement résistantes mais il y a des différences de sensibilité variétale. Il est utile aussi de pratiquer une rotation des cultures en espaçant les Alliées et de raisonner la fertilisation azotée.



Rouille sur poireau (FREDON HdF)

Mouche mineuse

A Wormhout (59), dans la fourrière, sur des poireaux de stade 5-7, de nombreuses feuilles présentent des piqûres de nutrition de mouche mineuse, et/ou des petites mines sur les bouts des feuilles. A Caëstre, dans la fourrière, des symptômes de la présence de la mineuse sont signalés. D'habitude, les attaques se font au printemps et à l'automne. Il est possible qu'avec les conditions humides des dernières semaines, le cycle soit modifié, cette mouche ayant besoin d'humidité pour sortir de sa puppe.



Galeries de larves de mineuses et piqûres réalisées par les adultes de mineuse (PLRN)

CHOUX

Réseau : 4 parcelles et 5 piégeages

Stade : plantation à récolte

Piéride, noctuelle et teigne des crucifères

Des vols de piérides sont observés sur certaines parcelles, notamment à Ennetières-en-Weppes (59), Laventie (62), Illies (59) et Saint-Momelin (59). Les captures de papillons diminuent sur la plupart des sites ; attention à l'augmentation du nombre de captures de teignes à Saint-Momelin (59). A Ennetières-en-Weppes (59), 1 à 3 chenilles de teignes sont signalées sur 12% des choux ; des cocons de teignes sont également présents sur 28% des plants. A Saint-Momelin (59), dans les choux rouges, 1 chenille de noctuelle est présente sur 4% des choux et 1 cocon de teigne sur 8% ; dans les choux cabus, aucune chenille n'a été détectée. A Laventie (62), aucune chenille n'a été détectée sur les choux observés. A Lorgies (62), 4% des plants sont porteurs de chenilles.

Restez vigilants, les conditions météorologiques prévues pour les prochains jours pourraient être favorables au développement de ces ravageurs. Surveillez vos parcelles pour détecter les premières pontes et chenilles.

Les dégâts sont différents selon le type de chenilles. Les teignes sont toutes petites et font de « la dentelle » avec les feuilles. Les noctuelles sont souvent dans les cœurs des choux fleurs et font souvent des excréments sur la pomme. Dans tous les cas, la présence de chenilles est préjudiciable pour le producteur, leur présence entraînant des pertes de rendement.

Pour éviter que les papillons ne puissent pondre sur les choux ou à proximité, plusieurs mesures préventives peuvent être mises en place : pose d'un filet anti-insectes, désherbage, entretien des bordures de parcelles...

Il existe des solutions de biocontrôle efficaces si elles sont appliquées sur jeunes chenilles. Il s'agit de substances actives *Bacillus thuringiensis subsp. aizawai* et de *Bacillus thuringiensis subsp. kurstaki* (à utiliser en alternance et sur très jeunes larves pour de meilleurs résultats). Retrouvez la liste actualisée des produits de biocontrôle sur le site : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrôle>.



Teigne adulte et chenille sur chou (FREDON HDF)

Site de piégeage	Noctuelle gamma	Teigne des crucifères
Lorgies (62)	3 ↓	0 ↓
Ennetières-en-Weppes (59)	3 ↓	10 ↓
Bavinchove (59)	-	-
Saint-Omer (62)	2 ↓	8 ↓
Illies (59)	25 ↑	10 ↓
Saint-Momelin (59)	7	76 ↑
Campagne-les-Hesdin (62)	-	-
Campagne-les-Hesdin (62)	-	-
Longpré-les-Corps-Saints (80)	0 =	0 =
Trosly-Breuil (60)	0 =	0 ↓
Esômes-sur-Marne (02)	0	0
Saint-Maulvis (80)	0	8

Mouche du chou (*Delia radicum*)

Dans les feutrines, à Ennetières-en-Weppes (59), 3 œufs ont été observés dans 1 feutrine. A Lorgies (62), sur choux-fleurs de la plantation en semaine 20, 86.7% des plants étaient touchés avec en moyenne 6.7 œufs/plant atteint. Sur choux fleurs de la plantation en semaine 22, 93.3% de plants étaient touchés avec en moyenne 8.9 œufs/plant atteint. Sur choux fleurs de la plantation en semaine 66.7% de plants étaient touchés avec en moyenne 11.3 œufs/plant atteint. A Gentelles (80), aucune ponte ni adulte n'a été capturé.

En général, les adultes de la mouche du chou émergent entre fin mars et début avril. Dans la quinzaine de jours qui va suivre son émergence, la mouche va déposer ses œufs par paquet à proximité du collet des plants, sur un sol humide. L'éclosion a lieu 3 à 6 jours plus tard, les larves vont alors se diriger vers les racines des cultures, dans le sol, afin de s'en nourrir. Les dégâts se manifestent par des galeries dans les racines provoquant retard de croissance, dépérissement, perte de pied sur jeunes cultures mais aussi le flétrissement de plants. Ses dégâts favorisent le développement de pourritures racinaires, rendent difficile la conservation et la commercialisation des légumes-racines. Les températures optimales au développement et à l'activité des larves sont comprises entre 15 et 21°C. Afin de limiter les dégâts liés aux larves de mouche du chou, des mesures préventives et des solutions alternatives peuvent être mises en place : bâcher les plantations pour limiter les pontes aux pieds des plants (au moins 4 semaines à partir de la plantation), biner afin de détruire les œufs de mouche ou les remonter à la surface où ils se dessècheront, favoriser les auxiliaires (carabes, staphylins, ...), allonger le délai entre 2 cultures/intercultures de Brassicacées au sein d'une rotation, éviter l'épandage de matière organique peu décomposée avant l'implantation, butter pour favoriser la croissance racinaire, implanter la culture en dehors des périodes à risque...

Aleurodes

A Saint-Momelin (59), on observe 1 à 2 aleurodes sur 12% des choux rouge. A Ennetières-en-Weppes (59), des aleurodes sont signalés sur 4% des choux. A Laventie (62), 1 à 10 pontes d'aleurodes ont été observées sur 47% des choux et 1 à 6 adultes sur 70%. Aucun aleurode n'a été détecté à Lorgies (62). La pression continue d'augmenter progressivement. Restez vigilants car les températures chaudes actuelles et des jours à venir vont favoriser sa prolifération.



Altises (*Phyllotreta* sp.)

A Saint-Momelin (59), 1 altise est signalée sur 12% des choux cabus, tandis qu'aucun individu n'a été observé sur les choux rouges. A Ennetières-en-Weppes (59), 1 altise est présente sur 8% des choux. A Lorgies (62), des altises sont détectées sur 8% des plants. A Laventie (62), des altises sont présentes sur 3.3% des choux. Les conditions météorologiques de cette fin de semaine seront favorables au développement des altises. Soyez vigilants et allez observer régulièrement vos cultures de Brassicacées, même lorsqu'elles sont recouvertes d'un voile. Les choux sont sensibles à ce ravageur entre la plantation et le stade 8 feuilles. Leur nuisibilité est liée aux morsures circulaires de 1 à 2 mm perforantes ou non sur les feuilles.



En cas de population importante et de températures élevées, les altises peuvent détruire les plus jeunes plants. Les dégâts d'altises sont souvent observés dans les parcelles non irriguées, sur les jeunes plants, non protégés par des bâches ou filet anti-insecte.

Des mesures préventives et des solutions alternatives peuvent être mises en place :

- poser un voile ou un filet anti-insectes (maille $\leq 0,8$ car si la taille des mailles est $> 0,8$ mm, les altises mangent les feuilles à travers le filet). Les voiles non endommagés permettent une meilleure protection.
- ces coléoptères passent l'hiver dans le sol à proximité des crucifères (adventices, engrais vert, culture) : éviter de repiquer sur une parcelle ayant eu des crucifères l'année précédente,
- si possible (et besoin), irriguer la culture après la plantation pour accélérer la croissance.
- favoriser les auxiliaires des cultures : il existe des parasitoïdes, larvaires, pour la plupart. Comme les altises pondent leurs œufs à la surface du sol certains carabes ou les larves de Cantharides peuvent en consommer.

Pucerons

Quelques pucerons sont observés à Ennetières-en-Weppes (59) : des pucerons ailés sont présents sur 12% des choux et des pucerons cendrés sur 40% (classe 1 : 12% et classe 3 : 28%). A Lorgies (62), des pucerons ailés sont signalés sur 8% des choux-fleurs. A Saint-Momelin (59), 1 à 15 pucerons cendrés sont comptabilisés sur 24% des choux cabus, leurs dégâts représentent jusqu'à 40% du feuillage sur 36% des choux ; tandis que 4% des choux rouges sont concernés par la présence de nombreux pucerons cendrés.



Colonies de pucerons cendrés et larve de syrpe (FREDON HdF)

De nombreux auxiliaires ont également été observés : des larves et œufs de syrphes, des pucerons parasités, des œufs de chrysopes.



Thrips

A Saint-Momelin (59), sur des pièges bleus mis en place, 19 thrips par plaque ont été capturés. Les conditions météorologiques de cette fin de semaine seront favorables au développement du thrips ; les moissons étant en cours, les thrips pourraient se déplacer des parcelles de blé vers les parcelles de poireaux ou de choux. Les piqûres de nutrition des thrips provoquent l'apparition de nombreux petits cals, souvent réunis en larges plages, qui finissent par brunir rendant le produit impropre à la commercialisation en circuit long. C'est à la formation de la pomme, quand les feuilles commencent à se resserrer que l'insecte s'installe. Les attaques sont parfois très profondes dans la pomme (jusqu'à 10 feuilles et plus).



Maladie du feuillage

A Saint-Momelin (59), des symptômes de maladies fongiques ont été observés (*Alternaria*/*Mycosphaerella*).

ENDIVE

Réseau : 1 parcelle fixe et 6 piégeages

Stade : plus de 10 feuilles

Mouche mineuse

A Haines (62), des galeries de mouche mineuse ont été observées sur 20% des pieds. L'attaque est sans gravité.



Mouche de l'endive (*Napomyza cichorii*)

1 à 2 mouches ont été piégées sur quelques sites. Ces captures restent faibles et sous le seuil indicatif



de risque. Des piqûres de mouches de l'endive sont constatées à Haines (62) sur 8% des endives et à Soyécourt (80) sur 10% des plantes.

La première génération passe souvent inaperçue, on peut observer des mines dans les feuilles de la plantule. La seconde génération est susceptible de causer des dégâts sur les forçages précoces. Ce sont surtout les œufs pondus par les adultes de 3^{ème} génération qui sont à l'origine des dégâts larvaires observés sur les feuilles du chicon. Surveillez vos parcelles pour détecter les piqûres de mouche de l'endive (traces circulaires, vert pâle et alignées).

Site de piégeage	Mouche de l'endive								
	S21	S22	S23	S24	S25	S26	S27	S28	S29
Arras (62)	-	-	0	0	0	1	1	1	1
Avelin (59)	-	-	-	0	-	0	2	1	0
Boiry-Notre-Dame (62)	-	-	-	-	-	0	0	0	-
Boursies (59)	-	-	-	-	-	0	1	0	0
Beaumetz-les-Cambrai (59)	-	-	1	1	1	1	0	0	0
Haines (62)	-	-	-	1	0	4	2	0	2
Laventie (62)	0	0	0	0	1	0	1	0	0
Marcelcave (80)	-	-	-	-	-	0	0	1	0
Marcoing (59)	-	-	1	0	0	0	0	0	2
Metz-en-Couture (62)	-	-	1	2	4	0	1	0	0
Pouilly-sur-serre (02)	-	-	-	-	0	0	0	0	0
Soyécourt (80)	-	-	-	0	0	0	0	3	0
Ailly-le-Haut-Clocher (80)	-	-	-	-	-	-	-	-	0

Cicadelle

Quelques piqûres de cicadelles ont été observées à Haines (62) sur 8% des plantes. Attention de ne pas confondre ces piqûres (non préjudiciable) avec celles de mouche de l'endive (ravageur préjudiciable).



Piqûres de mouche de l'endive (alignées)
(FREDON HdF)



Piqûres de cicadelles (groupées)
(FREDON HdF)

Alternaria (*Alternaria dauci*)

A Soyécourt (80) et à Haisnes (62), 1 tache d'*alternaria* est présente sur 5% et 8% des endives, respectivement.

Les conditions météorologiques prévues pour le début de semaine prochaines (températures douces et précipitations) seront favorables au développement de la maladie. Ce champignon entraîne l'apparition de petites taches circulaires, de couleur jaune et cernés de rouge, qui deviennent ensuite brunes en grandissant. La maladie est favorisée par un temps doux (températures comprises entre 15 et 25°C, optimum 20°C) et humide. Les successions de pluies et de soleil lui sont très favorables: l'humidité favorise la fructification sur les lésion et le temps sec permet la dissémination des spores. Surveillez l'apparition des premiers symptômes. Soignez le désherbage, le laiteron est aussi sensible à la maladie et les symptômes apparaissent souvent sur cette plante avant d'être visible sur endive.



Pucerons lanigères (*Pemphigus bursarius*)

A Soyécourt (80), 1 à 3 pucerons lanigères sont signalés sur 10% des endives. Le vol du puceron des racines est terminé sur la plupart des sites de piégeage. Quelques mouches *Thaumatomyia* spp. (auxiliaires dont la larve se nourrit des *Pemphigus* aptères) ont été piégées dans les bacs jaunes. Ces données indiquent qu'un contrôle naturel va se mettre en place une fois que les pontes éclosent pour donner les larves. Il est malheureusement impossible de savoir dès maintenant s'il sera suffisant.



Mesures prophylactiques visant à limiter les risques d'infestation :

Il est nécessaire avant tout de réduire les risques d'infestation et de développement de ce ravageur en appliquant quelques mesures prophylactiques :

- ◆ En cas de présence importante au niveau des racines, arroser fréquemment pour favoriser la culture. Si l'irrigation n'est pas possible, les méthodes culturales améliorant la structure du sol et la remontée d'humidité par capillarité permettent de limiter l'impact de la sécheresse. L'impact dû au stress nutritionnel (azote et / ou hydrique) semble prépondérant par rapport à celui induit par la présence de pucerons.

- ◆ Le bâchage sur les petites parcelles avec un voile insect-proof permet de réduire la population de ravageur présente et donc d'augmenter la croissance racinaire.

- ◆ Il est déconseillé de produire les cultures sensibles à proximité des peupliers pour limiter l'importance des attaques de pucerons lanigères.

- ◆ La larve de *Thaumatomyia* spp. (petite mouche rayée jaune et noir) consomme environ 100 à 200 pucerons. D'après la littérature, l'adulte des *Thaumatomyia* spp. est floricole et se nourrit essentiellement de pollen et de nectar. Les résultats obtenus en conditions contrôlées par FREDON montrent que la mouche a tendance à pondre plus d'œufs et plus rapidement si elle est en présence de fleurs. Le pollen serait donc bien un élément favorisant la reproduction et la fécondité de la mouche. Pour favoriser ces auxiliaires, il est donc conseillé de maintenir des plantes fleuries à proximité des parcelles d'endives.

Si vous souhaitez en savoir plus sur la reconnaissance, le cycle de développement, les symptômes et dégâts, les méthodes de lutte..., consultez la [fiche](#) sur les pucerons des racines en cultures légumières : *Pemphigus* spp.

Pour plus d'informations sur la mouche prédatrice *Thaumatomyia* spp., n'hésitez pas à consulter la [fiche](#) réalisée par la FREDON Nord Pas-de-Calais dans le cadre du programme EMMA "Echanges transfrontaliers pour le Maraîchage et la culture de fraises, favorisant les Méthodes Alternatives" financé par le FEDER et le Conseil Régional Nord Pas-de-Calais, dans le cadre du programme Interreg IV France-Wallonie-Vlaanderen.

Site de piégeage	Pucerons lanigères	<i>Thaumatomyia</i> spp.
Arras (62)	0 =	0
Avelin (59)	0	0
Beaumetz-les-Cambrai (59)	0 =	0
Boiry-Notre-Dame (62)	-	-
Boursies (59)	0 =	0 =
Haisnes (62)	0 =	3
Laventie (62)	1	0 =
Marcelcave (80)	0 =	0 =
Marcoing (59)	0	1
Metz-en-Couture (62)	0	4
Pouilly-sur-serre (02)	0 =	0 =
Soyécourt (80)	0 =	0 =
Ailly-le-Haut-Clocher (80)	0	0

POIS

Réseau : 2 parcelles fixes + compilation des tours de plaine

Tordeuses

Le niveau de captures des tordeuses est faible à nul sur l'ensemble des bassins de production : 4 individus piégés à Lavaqueresse (02), pas de captures à Rexpoede (59), Renescure (59) et Salperwick (62). Pour rappel, il n'y a pas de lien entre le niveau de capture et les dégâts. Le seuil d'intervention est atteint dès les premières captures de papillons à partir du moment où les pois sont au stade "gousses plates sur le 1^{er} étage florifère" (= début floraison + 7 jours). La période de sensibilité des pois dure jusqu'à la récolte.



Mildiou

Des cas de mildiou restent signalés notamment sur le versant Nord avec notamment des symptômes sur gousses. Pour rappel, la lutte contre le mildiou repose sur une combinaison de levier : la prophylaxie (délai de retour de 5 ans entre 2 pois, destruction des résidus et des repousses de pois pour éviter le maintien de l'inoculum, maîtrise des densités, de la fumure et de l'irrigation), la tolérance variétale, et la protection fongicide préventive en végétation.



Oïdium sur pois (UNILET)

Botrytis/Sclérotinia

Pas de nouveau signalement cette semaine



Oïdium

Quelques cas d'oïdium sont signalés dans le secteur de Renescure sur les semis de fin avril.



CAROTTE

Réseau : 7 pièges + compilation des tours de plaines

Mouche de la carotte

Dans le Nord Pas de Calais, la mouche de la carotte est observée sur 2 parcelles dans le réseau de piégeage : 1 capture à Hinges (62) sur une parcelle de céleri et 1 capture sur une parcelle de carottes à Lorgies (62). Pas de capture à Haubourdin (59), Saint-Omer (62), Bucquoy (62), Duisans (62), Ponthoile (80) et Gentelles (80).

Pour rappel, le seuil indicatif de risque est d'une mouche par piège par semaine.



Alternaria sur carottes (UNILET)

Alternaria

L'alternaria est présente dans des parcelles de jeunes carottes dans l'Aisne. Pas de signalement sur les autres secteurs.



HARICOT/FLAGEOLET

Réseau : 1 piège + compilation des tours de plaine

Des cas de phytotoxicité liés au désherbage sont remontés, ils s'expliquent généralement par de fortes pluies après l'application.

Mouches des semis

Des dégâts de mouches des semis sont constatés : perte de pieds, plants borgnes, galeries dans le collet... Cela concerne l'ensemble des bassins de production, les dégâts sont très variables selon les parcelles (jusqu'à 25 à 30 %).

Les haricots/flageolets sont sensibles à ce ravageur jusqu'au stade "2 feuilles trifoliées", environ 3 à 4 semaines suivant le semis. Il n'est pas possible d'intervenir une fois les dégâts constatés, un ensemble de mesures prophylactiques permet de limiter les risques : favoriser une levée rapide de la culture, ne pas épandre de matière organique (fumier, lisier...) dans le mois précédant le semis, éviter de semer rapidement après l'enfouissement des résidus d'une culture précédente ou d'un couvert hivernal.



Attaques de mouche des semis sur haricot : galeries dans le collet, plantules anormales ou « borgnes » (UNILET)

Pyrales et Héliothis (chenilles foreuses)

Le premier piège installé à Grandlup (02) capture 6 héliothis.

Le piégeage fournit une information sur l'activité et les vols de ces papillons mais il n'y a pas de corrélation entre le niveau de capture et les dégâts potentiels. L'observation des parcelles est indispensable pour évaluer le risque et doit être renforcée à partir de la floraison : recherche de pontes/œufs sur la face inférieure des feuilles, de chenilles, de trous dans les tiges et les gousses.

En effet, les haricots sont attractifs pour la pyrale à partir du stade 3-4 feuilles trifoliée mais l'attractivité est maximale au moment de la floraison et du grossissement des gousses pour les pyrales et les héliothis. Les haricots beurre et flageolet sont particulièrement attractifs. Les précédents maïs à proximité des parcelles de haricots constituent un facteur de risque supplémentaire face à la pyrale.



Piège Héliothis (UNILET)



Papillon d'Héliothis (UNILET)

Action pilotée par le ministère chargé de l'Agriculture et le ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto, et celui du Conseil Régional Hauts-de-France.

Ce bulletin est rédigé à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. Il donne la tendance de la situation sanitaire. Toutefois celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Directeur de la publication : Laurent DEGENNE - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Avec la participation d'AGRIFREEZ/TRINATURE, ARDO/AGORIS, BONDUELLE, CETA ENDIVES ARTOIS, ELCHAIS, Endilaon, EXPANDIS, Marché de Phalempin, Natur'coop, GREENYARD/OP Vallée de la Lys, OPLINORD, OPLVERT, Primacoop, SIPEMA, SODELEG, TY Consulting, et des producteurs observateurs.

Bulletin rédigé par les animateurs régionaux de la filière cultures légumières - Tous légumes : L. DURLIN - FREDON Hauts-de-France ; Oignon : L. TANCHON - PLRN ; Chou-fleur, choux : V. OSTYN - PLRN ; Poireau : A. ESPINASSE - PLRN ; Salades : O. BAUDE - PLRN ; Carotte, Epinard, Pois de conserve et Haricots verts : H. BAUDET - UNILET ; Endive : M. BENIGNI - APEF ; V. DUVAL - FREDON Hauts-de-France.

Coordination et renseignements : Aurélie ALBAUT - Chambre d'agriculture de la Somme / Samuel BUECHE - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais
Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF et Chambre d'Agriculture des Hauts-de-France